

Fiche Technique:Conseil en Sécurité Incendie au Gabon

Objectifs de la formation

- Diagnostiquer précisément les installations et dispositifs existants.
- Identifier les vulnérabilités et écarts réglementaires.
- Proposer un plan d'action priorisé pour améliorer la prévention.
- Renforcer les solutions techniques et optimiser les procédures d'intervention.
- Accompagner la mise en œuvre des recommandations et le suivi des améliorations.
- Former les agents concernés pour une meilleure gestion des crises.

Population cible

- Entreprises et organisations cherchant à renforcer la prévention incendie.
- Responsables QHSE, directeurs opérations, gestionnaires de sites industriels et exploitants commerciaux.
- Secteurs agro-industrie, pétrolier, portuaire, centres commerciaux et hôtellerie.
- Acteurs des zones économiques spéciales et zones industrielles (ex : Bata, Owendo).
- Services RH et sécurité interne des entreprises multi-sites pour harmonisation et reporting.

Durée de la formation

Phases	Durée indicative
Diagnostic initial	1-2 semaines
Analyse documentaire	1 semaine
Plan d'action	1-2 semaines
Suivi & accompagnement	Variable, selon besoins

Durée totale entre 2 et 6 semaines selon taille et complexité des sites. Combinaison de phases à distance et sur site.

Programme de la formation

Module	Objectif principal
Diagnostic initial	État des lieux complet des infrastructures et équipements.
Analyse documentaire	Évaluation de conformité aux normes et règlements.
Plan d'action	Proposition de mesures prioritaires et adaptées.
Suivi & accompagnement	Contrôle des améliorations et ajustements continus.

Étape 1 : Diagnostic initial

- Recueil de données sur bâtiments, équipements et équipes.
- Analyse des vulnérabilités existantes.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Examen des plans, procédures, et registres.
- Vérification conformité aux normes gabonaises et internationales.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Priorisation des actions techniques et organisationnelles.
- Adaptation aux contraintes budgétaires et opérationnelles.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Audits complémentaires et reporting réguliers.
- Ajustements et amélioration continue.